

SOUS TOUTES RÉSERVES  
COURRIER ÉLECTRONIQUE

Longueuil, le 7 mai 2026



**Objet : Demande d'accès à l'information –  
26-27-015-DAI - Nb et ratio cadres employés Direction des communications**

---

Madame,

La présente suit votre demande d'accès à des documents reçue à nos bureaux le 16 avril et par laquelle vous souhaitez obtenir les documents répondant aux demandes suivantes :

- Nous aimerions connaître les données sur le nombre et le ratio cadres/employés pour chaque Direction des communications et des relations publiques de tous les CISSS et CIUSSS.
- J'aimerais avoir les données pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

À cet effet, vous trouverez ci-joint, le document détenu répondant à votre demande. Prenez note qu'il n'est pas possible d'obtenir le nombre d'employés et le nombre de cadres par année financière. Ces données varient dans une année à chaque période de paie. De ce fait, nous vous référons à l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « Loi ») qui stipule :

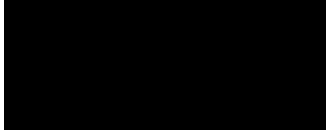
Article 1

*La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.*

*Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.*

Nous vous informons également que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, conformément à l'article 135 de la Loi, vous disposez d'un délai de trente (30) jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé pour répondre à votre demande. Vous trouverez, joint à la présente, une copie de l'avis vous informant de ce recours en révision.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire et veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



---

M<sup>e</sup> Amélie Proulx, Responsable de l'accès à l'information,  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

AP/et

p.j. Document  
Avis de recours